

Secteur bancaire

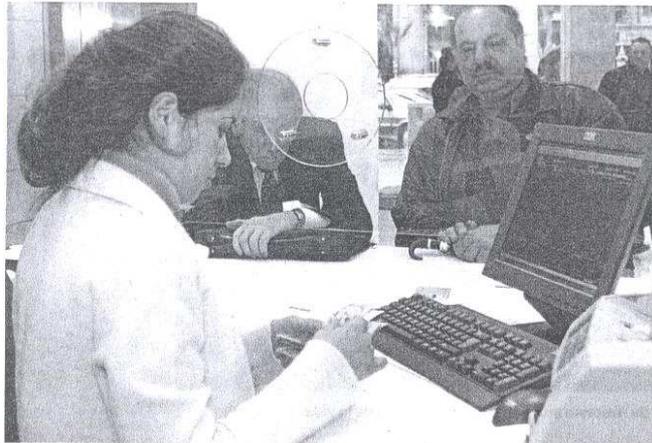
La décélération confirmée

● Non seulement les banques mais aussi les sociétés de crédits et les associations de micro-crédits ont subi la conjoncture amenant une baisse du recours au crédit.

avec un système bancaire composé de 84 établissements, le PNB cumulé s'est établi à 40,3 MMDH à fin 2013 en hausse de 4,5% par rapport à 2012. Bien qu'il s'agisse de croissance, la décélération de cette dernière est poignante. En effet, entre 2010 et 2011, la progression du PNB était de 9,3% et est tombée à 7,5% entre 2011 et 2012, ce qui est également de mise au niveau de l'encours des crédits en 2011, qui progressait de 11,29%. En 2012, cette hausse était de 5,3% et en 2013, de 3,6% à 747,7 MMDH. Le niveau de hausse de l'encours brut des crédits enregistré à fin 2013 est le niveau le plus bas observé au cours des 10 dernières années. Rapporté au PIB, cet encours a dégagé un ratio de 86%, contre 87% un an auparavant. Selon le management de la Direction de la supervision bancaire de la Banque centrale, «cette décélération est en lien avec le ralentissement des activités non agricoles et les difficultés de certains secteurs économiques». Elle concerne par ailleurs essentiellement le crédit aux entreprises. Pour sa part, le segment des ménages, demeurant l'un des principaux bénéficiaires des concours bancaires, a disposé d'un encours de crédits de près de 222 MMDH, en hausse de 6,3%, contre 10,6% en 2012.

L'agriculture cumule 18,6% des crédits

Confirmant la tendance observée au cours des dernières années, la répartition sectorielle montre que les crédits par décaissements sont assez diversifiés. Les crédits accordés au secteur primaire ont progressé de 3,6% à 30,4 MMDH. Ils ont représenté une part de 4,1% par rapport à l'ensemble des crédits. Pour sa part, le secteur des industries a disposé d'un encours de 139,3 MMDH, marquant une hausse de 4,9%, sa part dans le total des crédits s'étant établie à 18,6%. Cette évolution recouvre



● Le segment des ménages a disposé d'un encours de crédits de près de 222 MMDH, en hausse de 6,3%, contre 10,6% en 2012.

principalement une hausse des prêts aux industries extractives de 55% et dans une moindre mesure ceux accordés aux industries alimentaires de 51%. Les crédits des autres branches ont accusé des baisses de 9% pour les industries de textile, 5% pour les industries chimiques et 4% pour les industries métallurgiques et mécaniques. Le secteur du bâtiment et des travaux publics dispose d'un encours de crédits de 93 MMDH, soit une reprise de 2,2%, qui fait suite à une baisse de 4,3%, l'année passée. Sa part dans le total des crédits s'est chiffrée à 12,4%. Sur ce total, les prêts à la promotion immobilière se sont redressés de près de 2,3% et ceux affectés aux activités relevant des travaux publics ont augmenté de 1,5%. Les crédits consentis aux activités financières ont enregistré, quant à eux, une hausse de 18,9% pour atteindre 94,7 MMDH, leur

part s'étant accrue de 1,7 point à 12,7% du total à la faveur d'une augmentation des prêts accordés aux sociétés de financement. De leur côté, les prêts alloués au secteur du tourisme se sont contractés de 13%. Ils ont totalisé un encours de près de 18 MMDH, soit une part en repli de 0,5 point à 2,4%. Le secteur du transport et de la communication dispose d'un encours de 28,2 MMDH, en baisse de 1,7%, représentant ainsi 3,8% de l'encours global des crédits, soit un niveau presque identique à celui affiché une année auparavant. Le secteur du commerce a, quant à lui, bénéficié d'un encours de 46,1 MMDH, avec une part en baisse de 0,5 point à 6,2%.

Les sociétés de financement ne sont pas en reste

De leur côté, les sociétés de crédits à la consommation et les sociétés

de crédit-bail ont vu leur activité stagner, celle des sociétés de gestion des moyens de paiement et de cautionnement a connu des hausses marquées, respectivement de 22% et 18%. L'activité des sociétés de financement demeure dominée à hauteur de 47% par les sociétés de crédits à la consommation et de 44% par les sociétés de leasing. Les autres catégories de sociétés de financement ont cumulé ensemble une part de 9% du total actif du secteur. Leur encours brut de crédit s'est établi à 47,2 MMDH, marquant une hausse limitée de 0,4%, après 4% en 2012.

Cette décélération est en lien avec le ralentissement des activités non agricoles et les difficultés de certains secteurs.

Quant aux associations de micro-crédits, après une phase de consolidation, faisant suite aux difficultés qu'a connues le secteur ces dernières années, la quasi-totalité des institutions de micro-crédits ont renoué avec la croissance. Le nombre de leurs clients actifs et de leurs réseaux ont crû respectivement de 1,8% et 5% à 819.357 bénéficiaires et 1.478 points de ventes. L'encours brut des crédits octroyés à la clientèle a atteint 4,9 MMDH, en hausse de 6%, contre une quasi-stagnation l'année précédente. Près de 49% de cet encours bénéficie à la clientèle féminine, soit la même part que celles observées au cours des deux dernières années. Ce portefeuille demeure concentré dans le milieu urbain avec une part de 66% contre 65% en 2012.

PAR SARA BAR-RHOUT
s.barrhout@leseco.ma

Deux agréments retirés

La Banque centrale a retiré les agréments de deux sociétés, dont une de financement et l'autre de transferts de fonds. La première est Diac Salaf, le retrait de son agrément intervient après la multitude de promesses de recapitalisation et de rachat non abouties. Quant à la seconde, il s'agit d'une société appelée Cash One, peu connue du public. Le retrait de son agrément a été demandé par son propre management. En parallèle, l'année 2013 a connu 4 sanctions administratives et 3 sanctions pécuniaires. Les premières ont été adressées pour non-conformité avec les exigences prudentielles, tandis que les secondes l'ont été pour retard de reporting et de communication des résultats financiers au grand public.